



**Contrat de Plan Régional de Développement
des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP)**

CONTRIBUTION A L'ELABORATION DU CONTRAT

Identité du contributeur : Opérateurs du CEP	Précisez : APEC
Date de la contribution : mercredi 7 septembre 2016	
Thématique concernée par votre contribution :	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Améliorer l'orientation tout au long de la vie des citoyens de la région</i>	
<input type="checkbox"/> <i>Prévenir et lutter contre le décrochage en formation</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Identifier les besoins actuels et nouveaux du monde économique</i>	
<input type="checkbox"/> <i>Proposer une offre de formation de qualité en lien avec les besoins et sécuriser les parcours</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Accompagner durablement dans l'emploi</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Favoriser l'égalité d'accès à l'orientation et à la formation</i>	
<input type="checkbox"/> <i>Evaluer nos actions</i>	
Coordonnées de la personne ressource :	
Eric Picquot, Délégué Territorial, eric.picquot@apec.fr 06 88 20 99 28	
Souhaitez-vous que votre contribution soit publique sur le site ETOILE ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Contribution

Format conseillé : 5600 signes, soit environ 2.5 pages

Les missions de service public de l'Association pour l'Emploi des Cadres s'articulent autour de 4 axes majeurs :

1- La sécurisation des parcours professionnels des cadres et des jeunes issus de l'enseignement supérieur, avec la mise en œuvre de services leur permettant de préparer et d'anticiper leurs évolutions professionnelles dans un contexte d'allongement des carrières, de réduire les risques ou les conséquences de ruptures professionnelles et de faciliter leur retour à l'emploi.

2- La sécurisation des recrutements des entreprises qui se traduit par la mise en œuvre de services destinés aux employeurs avec des informations et des conseils adaptés.

3- La collecte et la diffusion gratuite des offres d'emploi cadre sur le site apc.fr.

4- La mise en place d'un programme d'études et de veille sur le marché du travail des cadres, afin de diffuser une information pertinente sur les métiers et l'emploi des cadres.

Quelques exemples de services proposés :

Travailler mes outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, réseaux, entretiens)

Pour les jeunes diplômés, un consultant aide à structurer sa recherche et élaborer son plan d'action, identifier les entreprises à contacter, conseille sur CV et lettre de candidature et prépare les entretiens.

Pour tous, l'APEC organise des ateliers gratuits collectifs ou sur le web. Il existe aussi des simulations d'entretiens en ligne

Faire le point sur ma situation professionnelle, Travailler mon orientation professionnelle, Trouver une nouvelle voie professionnelle, Construire mon projet professionnel, Développer mes compétences, M'informer sur les métiers

« A distance », mais aussi « Sur rendez-vous » et après avoir formulé une demande de service CEP présenté sur le site www.apc.fr. Un consultant peut proposer le service :

Flash conseil : Par téléphone, pour obtenir des réponses immédiates à toute question sur votre situation professionnelle

Rendez-vous Conseil : Un rendez-vous pour poser le diagnostic de votre situation professionnelle et avancer

Next Step : Pour étudier votre positionnement sur un nouveau poste et définir ses stratégies de positionnement et définir le cas échéant les compétences à acquérir notamment par des formations

Next Step Mi-Carrière : Pour anticiper votre deuxième partie de carrière

Connaître le marché du travail, Connaître l'activité économique locale

Sous forme d'entretien ponctuel, le service **Votre Potentiel Marché** apporte au cadre, repères et informations sur son marché potentiel pour mieux cerner ses possibilités d'évolution.

Créer ou reprendre une entreprise

Plusieurs services sont proposés :

Objectif Entreprendre « j'y pense » : pour bénéficier de bons conseils par téléphone sur le projet entrepreneurial

Objectif Entreprendre « je me lance » : pour être accompagné tout au long de la création ou reprise

M'informer sur les formations

Les cadres et les jeunes trouveront sur www.apec.fr, repères et informations sur la formation et le Compte Personnel de Formation, des outils pratiques pour réfléchir à leur besoin en termes de formation.

Avec le service **Diagnostic Formation** un consultant conseille et oriente le cadre vers les formations correspondant à son projet professionnel et à sa situation.

Concrétiser mon projet de formation, Connaître les financements de formation

Le service **Solution Formation** permet au cadre de préparer la mise en œuvre de son projet de formation. Les consultants spécialistes de la formation les conseillent dans l'élaboration de l'ingénierie de formation (dispositifs et financement).

Embaucher un nouveau collaborateur

Le service **flash conseil** par téléphone permet d'avoir une réponse immédiate et un conseil en matière de recrutement.

Le service **votre potentiel sourcing** analyse, à partir d'un questionnaire à remplir, le marché recherché et donne lieu à un plan d'action personnalisé pour sécuriser le recrutement

Les offres d'emplois peuvent être déposées sur le site www.apec.fr, gérer directement et permettre le contact avec le candidat. Une **CVthèque** y est présente.

Un conseil sous la forme d'une **Aide à la Rédaction d'une Offre d'emploi** peut être proposé aux entreprises qui recrutent leur premier cadre ou qui rencontrent des difficultés de sourcing.

Sourcing plus est un service d'appui au sourcing afin d'organiser/faciliter le recrutement et optimiser le temps consacré aux entretiens de recrutement. Il est réservé aux TPE et PME/PMI qui recrutent sur des postes cadres par voie d'annonces diffusées sur www.apec.fr.

Faire évoluer la carrière de mes employés (dispositifs, aides, démarches administratives)

L'ensemble des services de l'Apec du CEP sont accessibles aux salariés cadres.



L'Apec sécurise les recrutements de cadres en France en fournissant aux entreprises des informations et des conseils adaptés pour les orienter sur leurs pratiques de recrutement et sur le marché du travail au plan national.

Nos activités favorisent la professionnalisation des personnes chargées de recrutements dans les entreprises en diffusant de bonnes pratiques et en optimisant le fonctionnement du marché du travail.

L'Apec organise des ateliers et matinales sur les thématiques du recrutement et de la mobilité à destination des entreprises pour répondre à cet acte de professionnalisation.

Programmation et modalités d'inscriptions : <https://recruteurs.apec.fr/Recrutement/Accueil/Agenda>

Propositions d'outils / d'actions à envisager ? À développer ?

Les différents services et outils proposés par l'Apec sont présentés sur son site www.apec.fr et mobilisables simplement en formulant une demande au regard du service choisi par le cadre, le jeune diplômé ou l'entreprise.

Une participation active de l'Apec à la définition des programmes régionaux de formation à destination de la population cadres permettrait de développer une meilleure adéquation entre besoins de compétences et ressources en compétences.

La mise en place d'une étude régionale sur les évolutions en compétences (par exemple : l'impact du numérique/digital sur les emplois et processus de recrutement (*qui mobilise de nouvelles compétences*)) en partenariat avec le service Etude de l'Apec serait à considérer.